

Participation de l'UIHJ à la 16^e réunion plénière de la CEPEJ

L'UIHJ a participé les 9 et 10 décembre 2010 à la 16^e réunion plénière de la CEPEJ à Strasbourg (France), au cours de laquelle John Stacey (Royaume-Uni) a été élu nouveau président de cette commission du Conseil de l'Europe



John Stacey, nouveau président de la CEPEJ, Fausto de Santis, ancien président
John Stacey, newly elected president of the CEPEJ, Fausto de Santis, former president

L'édition 2010 du rapport de la CEPEJ sur les systèmes judiciaires européens

Comme c'est le cas deux fois par an, l'UIHJ s'est rendue au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg (France), afin de participer à la réunion plénière de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ). L'UIHJ était représentée par son vice-président, Roger Dujardin, et par son 1^{er} secrétaire, Mathieu Chardon. En sa qualité de membre observateur permanent de la CEPEJ, l'UIHJ participe aux réunions plénières. C'est l'occasion d'être informé des travaux en cours et des projets de la CEPEJ en matière d'efficacité de la justice. L'un des événements phare de la réunion a été la publication de la 3^e édition du rapport sur les systèmes judiciaires européens. Cette édition 2010 concerne des données recueillies en 2008. Cet impressionnant ouvrage de plus de quatre-cents pages constitue une base d'informations fondamentales sur de très nombreux domaines et relatifs aux quarante-sept États membres de la

CEPEJ. Parmi les thèmes, le coût de la justice, l'accès à la justice, l'organisation des juridictions, les magistrats (juges, procureurs), des aspects relatifs au procès équitable comme la représentation des parties, les notaires, les avocats, ainsi que l'exécution des décisions de justice. Ce document, disponible en français et en anglais, peut être téléchargé à partir du site de la CEPEJ :

<http://www.coe.int>

Un débat a suivi sur les conclusions à tirer à la suite de la publication de ce rapport, afin de préparer le prochain cycle d'évaluation pour la période 2010-2012.

Le 1^{er} anniversaire des lignes directrices de la CEPEJ sur l'exécution

Roger Dujardin a pris la parole pour remercier, au nom de l'UIHJ et de son président, Leo Netten, Fausto de Santis, président de la CEPEJ, pour tout ce qu'il a accompli pendant sa présidence, et spécifiquement pour la réalisation des lignes directrices qui stipulent des normes européennes relatives à l'exécution. Le vice-président a d'ailleurs souligné que l'on pouvait fêter le 1^{er} anniversaire de ces lignes directrices, adoptées par la CEPEJ le 10 décembre 2010. Il a ensuite informé les membres de la CEPEJ qu'il a été décidé au sein du Conseil scientifique de l'UIHJ de réaliser un Code mondial de l'exécution. À ce titre, les lignes directrices serviront de base et de référence pour réaliser ce projet prestigieux qui doit être présenté lors du prochain congrès international des huissiers de justice, à Cape Town (Afrique du Sud), en mai 2012. Pour Roger Dujardin, ce code mondial de l'exécution « *déterminera des normes et des standards pour une exécution efficace, équitable, humaine et dans un délai raisonnable dans le monde entier* ». Dans le rapport n° 12 de la CEPEJ, a poursuivi notre confrère, il est indiqué qu'il est « *difficile de prévoir le délai d'exécution d'une décision, car dans de nombreux États, l'exécution dépend non seulement des diligences accomplies par le créancier, mais aussi de la solvabilité du débiteur* ». Le délai raisonnable d'une procédure d'exécution est de nos jours reconnu comme un droit fondamental des parties concernées. Afin de réaliser une exécution dans un délai raisonnable, l'agent d'exécution doit disposer de moyens qui lui permettent de satisfaire à cette norme. « *De sorte que nous pouvons nous demander si la transparence patrimoniale d'un débiteur, gérée par un agent d'exécution responsable et strictement tenu au secret professionnel, ne constitue pas à son tour un droit fondamental pour le créancier* » s'est interrogé le vice-président de l'UIHJ.

Mathieu Chardon a indiqué quelles étaient les actions entreprises par l'UIHJ depuis la 15^e réunion plénière de la CEPEJ des 9 et 10 septembre 2010. Il a en particulier mentionné le 50^e anniversaire de l'École nationale de procédure de Paris, mi-septembre, au cours duquel les lignes directrices de la CEPEJ sur l'exécution et les agents d'exécution ont été présentées aux huissiers de justice français. Un rendez-vous avait été pris le 21 septembre au Consilium à Bruxelles, initié par le Conseil de l'Union européenne. Son objet était de demander à l'UIHJ de mettre en place un annuaire des huissiers de justice pour les 27 États membres de l'Union européenne, à l'usage du portail européen e-Justice. Il a indiqué, en écho aux propos de Roger Dujardin, que le Conseil scientifique de l'UIHJ s'est réuni le 28 septembre 2010 à Paris pour jeter les bases de ce grand projet de Code mondial de l'exécution. Le 1^{er} secrétaire de l'UIHJ a ensuite évoqué les 2^e rencontres Afrique Europe des huissiers de justice qui se sont tenues à Yaoundé (Cameroun), fin octobre 2010. Au cours de cette grande manifestation à laquelle Christophe Bernasconi, 1^{er} secrétaire



De G. à D. : Roger Dujardin, vice-président de l'UIHJ, John Stacey, Fausto de Santis, Mathieu Chardon, 1^{er} secrétaire de l'UIHJ

From L. to R.: Roger Dujardin, vice-president of the UIHJ, John Stacey, Fausto de Santis, Mathieu Chardon, 1st Secretary of the UIHJ



Eva Fernqvist, nouveau membre du bureau de la CEPEJ

Eva Fernqvist, new member of the bureau of the CEPEJ

de la Conférence de La Haye, a participé, les lignes directrices de la CEPEJ sur l'exécution et les agents d'exécution ont été présentées en détail.

Enfin, notre confrère a indiqué que la Moldavie est devenue le 71^e membre de l'UIHJ à l'occasion du conseil permanent de l'UIHJ qui s'est tenu à Paris fin novembre 2010, en présence de son ministre de la justice, Alexandru Tanase. Invité par l'UIHJ, M. Paulino Pereira, président du groupe de travail sur e-Justice de la Direction générale H, Justice et affaires intérieures du Conseil de l'Union européenne, a présenté le portail européen e-Justice. Le 1^{er} secrétaire de l'UIHJ a informé les membres de la CEPEJ que des représentants du ministère de la justice d'Arménie et d'Israël ont également assisté au conseil permanent.

Election du nouveau président de la CEPEJ

La réunion a marqué la fin du second et final mandat de l'actuel président de la CEPEJ, Fausto de Santis. L'ensemble des membres de la CEPEJ a salué l'excellent travail accompli par M. de Santis pendant les quatre années de ses deux mandats successifs, au cours d'une cérémonie officielle très émouvante qui témoigne les liens forts qui unissent les membres de cette grande organisation. John Stacey (Royaume-Uni) a été élu nouveau président de la CEPEJ à l'unanimité. A l'instar de Fausto de Santis, M. Stacey est très sensible aux questions relatives à l'efficacité des décisions de justice. Il l'a déjà démontré à plusieurs reprises. M. Stacey a participé activement en 2009 aux travaux du groupe de travail CEPEJ-GT-EXE sur l'exécution, travaux qui se sont concrétisés sous la forme des lignes directrices de la CEPEJ sur l'exécution et les agents d'exécution. Il était également intervenu à Glasgow (Ecosse) en mai 2010 pendant le conseil permanent européen de l'UIHJ pour présenter ce document. L'UIHJ adresse ses plus vives félicitations à John Stacey et lui souhaite un excellent mandat ainsi qu'aux membres de son bureau.

Participation of the UIHJ in the 16th Plenary Meeting of the CEPEJ

The UIHJ took part on 9-10 December 2010 in the 16th plenary meeting of the CEPEJ in Strasbourg (France), during which John Stacey (UK) was elected new President of this commission of the Council of Europe

The 2010 edition of the CEPEJ report on European Judicial Systems

As it is the case twice a year, the UIHJ went to the seat of the Council of Europe, in Strasbourg (France), in order to take part in the plenary session of the European Commission for the Efficiency of Justice (CEPEJ). The UIHJ was represented by its vice-president, Roger Dujardin, and its 1st secretary, Mathieu Chardon. The UIHJ is a permanent observer member of the CEPEJ. It takes part for this reason in the plenary meetings, which gives the occasion to be informed on the works in progress and the projects of the CEPEJ as regards efficiency of justice. One of the main events of the meeting was the publication of the 3rd édition of the CEPEJ report on European Judicial Systems. This 2010 edition relates to data collected in 2008. This impressive work of more than four hundred pages constitutes a fundamental base of information on very diverse fields relating to the forty seven Member States of the CEPEJ. Among the topics, the cost of justice, access to justice, the organization of the jurisdictions, the judiciary, aspects relating to the fair trial as well as the representation of parties, notaries, lawyers, or the enforcement of legal decisions. This document is available in English and French and can be downloaded from the CEPEJ website: <http://www.coe.int>

A debate followed on the conclusions to draw after the publication of this report, in order to prepare the next evaluation cycle for the 2010-2012 period.

The 1st Anniversary of the CEPEJ Guide Lines on Enforcement

In the name of the UIHJ and its president, Roger Dujardin thanked Fausto de Santis, the CEPEJ president, for all that he achieved during his presidency, and specifically for the realization of the Guide Lines which stipulate European standards relating to enforcement. Besides, the vice-president stressed that one could celebrate the 1st anniversary of these guide lines, votes by the CEPEJ on 10 December 2009. He then informed the members of the CEPEJ that it was decided within the Scientific Council of the UIHJ to carry out a World Code of Enforcement. For this reason, the Guide Lines will be used as a basis and as a reference to carry out this prestigious project which is to be presented at the time of the next international congress of the judicial officers, in Cape Town (South Africa), in May 2012. For Roger Dujardin, this world code of enforcement "will determine standards and principles for an effective, equitable, human enforcement within a reasonable time, worldwide". In the report # 12 of the CEPEJ, continued our fellow-member, it is mentioned¹ that "it is

difficult to determine a foreseeable timeframe for enforcing decisions, as, in a number of states or entities, the enforcement depends not only on the steps taken by the creditor, but also on the solvency of the debtor". A reasonable time for an enforcement procedure is nowadays recognized as a basic right of the concerned parties. In order to carry out enforcement within a reasonable time, the enforcement agent must have the proper means to enable him to satisfy this standard. "So that we can wonder whether the transparency of the debtor's assets, managed by a responsible enforcement agent and strictly held to his professional secrecy, does not constitute in its turn a basic right for the creditor?" asked the vice-president of the UIHJ.

Mathieu Chardon mentioned the actions undertaken by the UIHJ since the CEPEJ 15th plenary meeting CEPEJ of 9-10 September 2010. He particularly mentioned the 50th birthday of the National School of Procedure of Paris, mid-September, during which the CEPEJ Guide Lines on enforcement and enforcement agents were presented to French judicial officers. An appointment had been taken on 21 September at the Consilium in Brussels, initiated by the Council of the European Union. Its object was to ask the UIHJ to set up a directory of the judicial officers for the 27 Member States of the European Union, for the European e-Justice portal. He indicated, in echo to the words of Roger Dujardin, that the Scientific Council of the UIHJ met on 28 September 2010 in Paris to ground this great project of a World Code of Enforcement. The 1st secretary of the UIHJ then evoked the 2nd meetings of African and European judicial officers which were held in Yaoundé (Cameroon), end of October 2010. During this major conference in which Christophe Bernasconi, 1st secretary of the Hague Conference on Private International Law took part, the CEPEJ Guide lines on enforcement and enforcement agents were also presented in detail. Lastly, our fellow-member indicated that Moldova became the 71th member of the UIHJ at the time of the permanent council of the UIHJ which was held in Paris at the end of November 2010, in the presence of its Minister for justice, Alexandru Tanase. Invited by the UIHJ, Mr. Paulino Pereira, president of the work group on e-Justice of the Directorate General H, Justice and interior matters of the Council of the European Union, gave a presentation on the European e-Justice portal. The 1st secretary of the UIHJ informed the members of the CEPEJ that representatives of the ministry for the justice of Armenia and Israel also attended the permanent council.

Election of the New President of the CEPEJ

The meeting marked the end of the final mandate of the current president of the CEPEJ, Fausto de Santis. All the members of the CEPEJ greeted the excellent work accomplished by Mr. de Santis during the four years of his two successive mandates, during a very moving semi-official ceremony, which shows the strong links between the members of the CEPEJ. John Stacey (UK) was unanimously elected new president of the CEPEJ. Like Fausto de Santis, Mr. Stacey is very receptive to the questions relating to efficiency of legal decisions, as he already shown on various occasions. Mr. Stacey took an active part in 2009 in the CEPEJ-GT-EXE working group on enforcement, which gave way to the CEPEJ Guide Lines on enforcement and enforcement agents. He had also travelled to Glasgow (Scotland) in May 2010 during the European permanent council of the UIHJ to present this document. The UIHJ addresses its warmest congratulations to John Stacey and wish him and the members of his bureau an excellent and fruitful mandate.



De G. à D. : John Stacey, vice-président de la CEPEJ, Stéphane Leyenberger, secrétaire de la CEPEJ, Fausto de Santis, président de la CEPEJ

From L. to R: John Stacey, vice-president of the CEPEJ, Stéphane Leyenberger, secretary of the CEPEJ, Fausto de Santis, president of the CEPEJ



John Stacey, nouveau président de la CEPEJ

John Stacey, newly elected president of the CEPEJ



Georg Stawa, nouveau vice-président de la CEPEJ

Georg Stawa, new vice-president of the CEPEJ



Irakli Adeishvili, nouveau membre du bureau de la CEPEJ

Irakli Adeishvili, new member of the bureau of the CEPEJ